**Médecin équipe technique CRHD-NC**

Employeur : Nouvelle-Calédonie / Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS) / Service de la protection sociale

Lieu de travail : Nouméa

Poste à pourvoir : vacant

**Temps complet (ou partiel si demandé, en CDD ou prestations de service).**

La direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie est une des directions techniques du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.
Elle comprend :
- Le pôle santé qui regroupe le service de l'inspection de la santé, le service de la tutelle et de la planification, le service de santé publique, et la cellule de l'inspection de la pharmacie,
- Le pôle social, constitué du service de la protection sociale.

Détails de l'offre :

Médecin :

**Au sein d'une équipe technique pluridisciplinaire, le médecin contribue au service public de reconnaissance du handicap, par l'appréciation et l'évaluation des situations de handicap ou de perte d'autonomie et l'élaboration de propositions adaptées dans le cadre de plans d'accompagnements personnalisés (CRHD-NC). Déterminer l'aptitude médicale à la conduite de véhicule (commission médicale des permis de conduire - CMPC).**

Missions :

Activités principales :
- apprécier les déficiences et incapacités de la personne ;
- évaluer le taux de handicap ou le niveau de perte d'autonomie ;
- évaluer les capacités à travailler, préciser les limitations ou empêchements éventuels, proposer une orientation en adéquation et les mentions nécessaires ;
- proposer les dispositions les plus adaptées d'un point de vue médical, en articulation avec les autres membres de l'équipe technique, en tenant compte des dispositifs existants et de la demande de la personne ;
 - exposer à la commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance (CRHD) les situations et propositions de décisions correspondantes, en partenariat avec les deux autres membres de l'équipe technique ;
- participer à la collecte des indicateurs statistiques nécessaires au service ;
- participer aux réunions d'équipe et temps de régulation ou d'analyse des pratiques professionnelles proposées au sein du service.

Activités secondaires :
- participer à la réflexion en ce qui concerne la prise en charge des personnes confrontées au handicap et l'amélioration de la qualité du service rendu ;
- être une des personnes ressources pour les professionnels de santé quant au dispositif de reconnaissance et de prise en charge du handicap ;
- contribuer à l'instruction des demandes d'avis relatives au handicap ;
- membre de la commission médicale des permis de conduire (CMPC).

Caractéristiques particulières de l'emploi : Déplacements sur le Territoire réguliers.

Profil du candidat Savoir / Connaissances / Diplôme exigé :
- médecine générale (appréciation médicale des situations de handicap ou de perte d'autonomie) ;
- connaissance des publics en situation de handicap
- approche des sociétés océaniennes et des représentations.

Savoir-faire : - capacité d'analyse et de synthèse écrite et orale ;
- conduite d'entretien d'évaluation et d'accompagnement ;
- savoir transmettre l'information (et aux usagers, équipe, partenaires, hiérarchie, commission) ;
- capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en réseau - concertation et complémentarité ;
- capacité à prendre de la distance, à objectiver les situations, et à se remettre en question par rapport à ses pratiques professionnelles ;
- capacité à s'adapter (à la diversité des publics, aux réalités culturelles et géographiques, aux autres, à la nouveauté et au changement) ;
- capacité à proposer des solutions adaptées et réalistes.

Comportement professionnel :
- qualités relationnelles, écoute, disponibilité, discrétion ;
- esprit d'ouverture sur l'autre, respect de la personne et de la charte des droits et libertés de la personne accueillie ;
- initiative, sens du service public.

Contact et informations complémentaires :
Philippe RIEUX Tél: 24 22 05 / mail : philippe.rieux@gouv.nc
ou Isabelle VIROT LABOMME Tél: 24 22 11 / mail : isabelle.virot-labomme@gouv.nc